

*Les subsides*

Je recommande aux députés de jeter un coup d'œil sur les documents que j'ai déposés à la Chambre la semaine dernière, au cours du débat du budget, document qui s'intitule: Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980. Je crois qu'ils donnent une assez bonne idée de l'ampleur de la main-d'œuvre active que nous aurons et des problèmes que le Parlement sera constamment appelé à régler à cet égard.

Le député de Winnipeg-St. James (M. Keeper) a tort de vouloir faire croire qu'on ne fait rien, que tout s'en va allègrement au diable et que personne ne s'en soucie. Je veux profiter de l'occasion pour exposer aux députés certains problèmes auxquels nous avons entrepris de nous attaquer et de décrire les progrès que nous avons réalisés directement dans notre recherche de solutions.

Je voudrais dire tout d'abord que si des députés veulent évaluer les efforts que nous déployons en termes monétaires ou en fonction de leur ampleur, je signalerais que mon propre ministère dépense quelque 2.5 millions par jour pour former les jeunes et leur trouver un emploi. De fait, durant l'année financière 1982-1983, nous consacrerons environ 900 millions de dollars à des programmes mixtes de formation et d'emploi conçus pour tenir compte des intérêts des jeunes. Cette année seulement, nous fournirons des services de placement et de formation à plus de 2 millions de jeunes. La plupart de nos clients, auxquels cette gamme étendue d'activités s'adresse, ont moins de 24 ans. Nous investissons dans certaines initiatives qui, je crois, offriront un avenir prometteur aux jeunes.

Le député de Winnipeg-St. James et moi-même sommes du Manitoba. Je lui signale l'annonce que j'ai faite vendredi dernier dans notre propre province. Je disais que par suite d'investissements dans la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles, nous étions en mesure d'accorder près de 1,000 places supplémentaires de formation au Manitoba seulement dans des domaines de haute technicité. Nous pouvons offrir ainsi au Manitoba une gamme étendue de nouvelles possibilités de formation dans les domaines des ordinateurs, de la robotique, de l'électronique supérieure et de la machinerie lourde, que nous avons créées au Manitoba grâce à des placements effectués par la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles pour établir des écoles de formation dans le nord du Manitoba et dans des réserves indiennes. Nous avons fait circuler des fourgons mobiles de formation dans les régions rurales et nous organisons un nouveau centre de formation à Winnipeg.

Si le député de Winnipeg-St. James veut faire croire que nous demeurons oisifs et que nous ne faisons rien, il devrait peut-être sacrifier 15c. à l'achat d'un journal qui lui apprendrait ce qui se passe dans sa propre région. Il pourra alors se rendre compte que grâce à notre activité, nous sommes à mettre en place un fondement important et solide pour notre croissance économique.

La même chose se fait d'un bout à l'autre du pays. Nous avons investi des fonds dans le collège Holland, dans l'Île-du-Prince-Édouard, pour donner à 90 autres jeunes une formation en technologie marine. Nous venons tout juste de verser 4 millions de dollars à l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique pour un nouveau programme CAD/CAM qui donnera une formation aux jeunes de ces régions.

Nous avons investi quelque 14 millions de dollars dans 17 collèges et établissements communautaires de l'Ontario qui assureront plusieurs milliers de places supplémentaires de formation. Je pourrais répéter ces exemples pour vous prouver que nous sommes conscients de la nécessité de répondre aux besoins de ces jeunes en fondant nos espoirs principalement sur leur avenir et en veillant à ce qu'ils aient les compétences et la formation professionnelles voulues pour occuper les nouveaux emplois qui seront disponibles au cours de la prochaine décennie.

En outre, monsieur le Président, il importe de signaler l'évolution de la stratégie pour l'emploi des jeunes annoncée dans l'exposé budgétaire la semaine dernière. L'été dernier, nous étions particulièrement conscients du problème croissant de l'emploi des jeunes et de la nécessité de faire quelque chose à ce propos. Nous avons mis sur pied un certain nombre de programmes à titre d'essai, dont dix programmes de la compagnie des jeunes travailleurs dans dix grands centres urbains. Ces programmes visent à aider les jeunes gens qui sont en marge du marché du travail, défavorisés ou chômeurs chroniques, par des conseils, des services d'orientation, des expériences de travail et de cours, à sortir de la catégorie des défavorisés pour enfin entrer sur le marché du travail.

Nous avons également établi un réseau de centres d'emploi Jeunesse dans tout le Canada qui offrent aux jeunes un service spécial de placement et d'autres mesures pour leur venir en aide. Un programme de subventions salariales a aussi été mis en œuvre, dans le cadre du programme d'accroissement de la productivité, à titre d'essai. Nous pourrions ainsi évaluer dans quelle mesure il nous est possible de collaborer avec le secteur privé pour donner aux jeunes gens la motivation voulue pour dénicher un premier emploi. Nous avons eu l'occasion, l'été dernier, de mettre ces nouveaux programmes à l'essai afin de voir ce qui fonctionne bien et ce qu'il y a lieu de modifier.

Par la suite, monsieur le Président, j'ai rencontré, en janvier 1983, tous les ministres du Travail et de la Main-d'œuvre des provinces et j'ai présenté un document sur l'emploi des jeunes. Je leur ai demandé de collaborer avec nous de façon qu'on puisse harmoniser les différents programmes. L'emploi chez les jeunes est sans aucun doute l'un des problèmes les plus graves qui se posent à tous les gouvernements. Nous n'en viendrons à bout que si chacun y met du sien.

Je suis heureux de signaler que les ministres provinciaux se sont montrés très bien disposés. Depuis ces rencontres, un bon nombre de hauts fonctionnaires travaillent à la coordination des différents programmes de formation pour les jeunes offerts un peu partout au Canada. Nous avons convenu, en janvier dernier, qu'il fallait régler ce problème chronique qui dure depuis 20 ans. Il est particulièrement difficile aux jeunes sans expérience d'obtenir un premier emploi. Pour y arriver, ils doivent foncer, mais le premier obstacle est de taille, car, il n'existe pas au Canada, comme dans nombre de pays européens, de période de transition bien définie entre l'école et le marché du travail. Dans ces pays, les jeunes suivent un programme d'apprentissage de presque deux ans. Nous n'avons pas adopté de programme de ce genre au Canada, car notre système d'éducation est morcelé. Nous n'acceptons pas nécessairement non plus le principe de cette période de transition qui donne aux jeunes l'occasion d'acquérir en cours d'emploi